

## Harcèlement scolaire

Conférence organisée par la FCPE Sarthe le 26/11/2021

Points clés remontés par les parents présents et  
représentants du Collège Roger Vercelet à destination des parents d'élèves

### Le harcèlement scolaire, c'est quoi ?

Le harcèlement scolaire est une **violence répétée** (verbale, physique ou psychologique) faite par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un autre élève (qui est la victime) au sein du collège.

3 mots-clés caractérisent le harcèlement :

**Violence** : rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.

**Répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement.

**Isolement de la victime** : la victime est souvent isolée et dans l'incapacité de se défendre.

Lorsque le harcèlement se fait au travers de l'utilisation des téléphones, réseaux sociaux numériques, il se poursuit en dehors de l'enceinte de l'établissement scolaire. On parle alors de **cyber-harcèlement**.

### Quelques exemples...

Issus des vidéos des lauréats 2021 du prix « Non au Harcèlement » organisé par le Ministère de l'Education :

- <https://www.youtube.com/watch?v=vq0ZxORfwrM>
- [https://www.youtube.com/watch?v=1Ycx7\\_80bB8](https://www.youtube.com/watch?v=1Ycx7_80bB8)
- <https://www.youtube.com/watch?v=dmTETKPgD8Y>
- <https://www.youtube.com/watch?v=fIOf7ngrKWw>

### Comment détecter une victime de harcèlement ?

Quelques exemples de signaux chez la victime : changement d'humeur, changements radicaux, décrochage scolaire, perte d'appétit, isolement, agressivité, troubles du sommeil, nervosité, maux de ventre/de tête, fatigue, anxiété, tristesse, menace de se blesser, conduites auto-mutilatoires, se dévalorise, affaires perdues ou volées, marques physiques (bleus, griffures), refus d'aller au collège, angoisse à la réception de SMS ou lors de la consultation des réseaux sociaux ...

### Que faire ?

Ecouter et croire les élèves (potentiellement victime et/ou témoins du harcèlement).

Contactez la direction de l'établissement scolaire, un.e enseignant.e, un membre de l'équipe éducative, un.e représentant.e des parents élus ou téléphoner aux numéros ci-dessous :

N° vert « NON AU HARCÈLEMENT » : **3020**

Référénts de l'Académie de Nantes et du Département de la Sarthe

Pour le cyber-harcèlement :

N° vert « NET ÉCOUTE » : **3018**  
Gratuit, anonyme, confidentiel

Nous sommes tous concernés : la victime, les témoins et même l'harceleur ont besoin d'aide pour désamorcer cette situation traumatisante. Parlons-en !

---

### Informations supplémentaires et Aides

- <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement>
- [https://padlet.com/FCPE\\_nationale/NONauHARCELEMENT](https://padlet.com/FCPE_nationale/NONauHARCELEMENT)
- <https://centresrelier.org/>